

eu le privilège de présenter à la session extraordinaire de l'Assemblée le 25 avril. Je pouvais alors, par la même occasion, annoncer l'acceptation du plan par l'Afrique du Sud. En juillet, la SWAPO acceptait à son tour le plan occidental et nous pouvions dès lors, avec l'entière collaboration des parties et le soutien actif des États africains de première ligne, prendre au Conseil de sécurité les premières mesures en vue de la mise en oeuvre intégrale de nos propositions. C'est donc avec beaucoup d'optimisme et de satisfaction que nous avons suivi les progrès de la Mission spéciale d'enquête dépêchée en Namibie par le Secrétaire général, sous la direction de son représentant spécial, M. Martti Ahtisaari.

Quand, à partir des conclusions de la mission d'enquête, le Secrétaire général a publié son rapport et ses recommandations sur la meilleure manière de s'acquitter du mandat qui lui avait été confié par le Conseil de sécurité, nous avons tout lieu de penser que les Nations Unies disposaient enfin d'un instrument capable de mettre fin à trente années de controverse et d'amener la Namibie à l'indépendance dans des conditions acceptables pour la communauté internationale.

C'est pourquoi nous avons été scandalisés et consternés d'apprendre la semaine dernière la décision du gouvernement sud-africain de tenir unilatéralement des élections sur le territoire.

D'ailleurs, ni l'un ni l'autre des motifs invoqués par l'Afrique du Sud à ce propos n'est valable. Je tiens d'abord à déclarer de façon très catégorique que le rapport du Secrétaire général est tout à fait conforme à la proposition originale des Cinq et qu'il constitue une analyse experte des ressources humaines et financières à mettre en oeuvre pour accomplir les tâches auxquelles nos propositions font appel.

En second lieu, si on fait exception d'une poignée d'éléments extrémistes, tous ceux qui sont fondés à dire qu'ils représentent une partie de la population namibienne ont clairement indiqué qu'ils acceptaient l'intervention de l'ONU dans le processus d'accession à l'indépendance. C'est le cas des églises, c'est le cas du Front national de la